



Directives Halakhique à l'approche de Pessah 5780

Prière en public:

Selon les directives du ministère de la Santé, ne pas prier avec Minyane, même en extérieur. Ainsi Chacun priera individuellement dans sa propre maison. Les fidèles fixeront un temps de prière uniforme pour tout le monde, même s'ils prient seuls.

Mikvé :

Les bains rituels pour les femmes sont constamment surveillés, que ce soit au niveau des désinfectants et les nettoyeurs, il n'y a donc aucune crainte pour les femmes de se rendre à leur Mikvé. Les femmes d'Israël doivent savoir que selon Halaha - seul le mikveh la rend pur, et quiconque se baigne dans une piscine ou un jacuzzi , ne se rend aucunement pur pour autant.

A partir d'aujourd'hui, les Mikvé pour hommes doivent être fermée.

Deuil:

Dans le deuil aussi, les directives doivent être observées. En cette période, la Mitsva de Ni'houm Avélim (consolé les endeuillé) peut être organisé par communication, téléphone ou e-mail.

Vente Hametz:

Le Hametz peut également être vendu sur le site Web du Grand Rabinat d'Israël. Cette année, vous pouvez vendre le Hametz même visible (c'est-à-dire du vrai chametz) même pour ceux qui se sont assurés de ne pas le faire les autres années.

Les Lieux où l'on ne peut pas procéder à la vérification du chametz car ils ne sont pas accessibles actuellement en raison des instructions des autorités, tels que: écoles, bureaux, etc. - Une vente anticipée doit être effectuée avant le mardi 13 à Nissan.

La Tvilath Kélim :

Si on ne peut pas se rendre au Mikvé pour tremper les nouveaux ustensiles, conformément aux instructions, ils peuvent être donnés en cadeau à un non-juif puis empruntés à celui-ci. Uniquement s'il n'est pas possible de les communiquer directement à un non-juif, cela peut être fait via le site Web du grand rabinat. Ne pas oublier, par la suite, lorsque cela sera possible, on trempera la vaisselle sans bénédiction.

La Hag'alat Kélim (cacherisation des ustensiles par l'eau)

Les ustensiles qui doivent être cachérisés par la Hag'alat Kélim, devra être fait à domicile. Ils pourront également être cachérisés dans un four de cuisson à domicile. Attention, on pourra cachériser ses ustensiles, uniquement si leur matière n'est ni en bois, ni en plastique ni en caoutchouc. On devra les mettre propre et les cachériser dans un four propre (pas besoin qu'il soit Cacher Lepessah). Faire fonctionner le four à chaleur maximale pendant 20 minutes. (Cette option est uniquement pour cette année).

Il est recommandé d'acheter de nouvelles plaques de cuisson jetables.



Le jeûne des premiers nés:

Quiconque est premier-né, ou bien a un fils premier-né, devra jeûner la veille de Pessah. Cette année, il convient que jusqu'à la veille de Pessah, elle s'efforce de terminer au moins un traité de Mishna, et si c'est difficile, il peut en cas de force majeure, de participer à Siyoum Massekhet même si elle est entendue par téléphone ou par d'autres moyens de communication, et ce, même si la personne ne se trouve pas à l'endroit où se déroule le Siyoum et n'est pas non-plus sur place pour le repas de ce Siyoum.

Brûler le Hamets

On ne s'éloignera pas de chez soi pour brûler le Hametz. Une personne sage est prévoyant, ainsi, on ne laissera pas beaucoup de Hametz. Cette année, on brûlera le Hametz en le jetant à la poubelle et en y versant de l'eau de Javel afin qu'il devienne immangeable par un chien. Dans le cas où il nous en reste peu on pourra faire passer le dernier Hametz dans les toilettes.

Les Birkot Hanéhénim

Même un patient atteint du Corona qui ne se ressent pas le goût des aliments, devra quand même dire la Berakha sur l'aliment et les boissons.

Utilisation de moyens électroniques pour les conférences téléphoniques le soir du Seder:

Récemment, Certains donnèrent la possibilité d'utiliser l'ordinateur le jour de Yom Tov, même lorsqu'il n'y a pas de danger de mort ou bien un quelconque besoin médical, en se connectant à certains logiciel de permettant une vision partagée des familles dans différents endroits (vidéoconférence). L'interdiction d'utiliser l'électricité existe également lors des jours de Yom Tov. Même si cela se fait avec une minuterie de Chabbat, aucune permission existe, et les certains avis entendues à ce sujet, ne sont pas autorisées. La solitude est douloureuse, et il faut y répondre, peut-être même en parlant par ordinateur à la veille de la fête, mais aucunement par la profanation des jours de fêtes, et de la manière qui a été autorisé c'est uniquement en cas de danger de mort.

En finissant par une prière, que nous puissions suivre et accomplir les lois de la fête comme il se doit

בברכת התורה ולומדיה,
יצחק יוסף
הראשון לציון הרב הראשי לישראל
ונשיא הרבנות הראשית לישראל

